



RENFORCEMENT DE LA PRISE
EN CHARGE DU COUPLE MÈRE-ENFANT
DANS LES CENTRES DE PROTECTION DE
LA MÈRE ET DE L'ENFANT (PMI)

COFINANCE PAR



MIS EN OEUVRE PAR





RENFORCEMENT DE LA PRISE EN CHARGE DU COUPLE MÈRE-ENFANT DANS LES CENTRES DE PROTECTION DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT (PMI)

LE PARTENARIAT

Le projet cofinancé par la **Région Toscane** et par le **Ministère de la coopération tunisienne**, est mis en œuvre par un consortium d'institutions et d'organisations tunisiennes et italiennes et comprend: Le **Ministère de la santé publique Tunisien**, l'Hôpital d'Enfants Béchir Hamza de Tunis et le Centre de la Protection materno-infantile – **PMI Mellassine** de Tunis; La **Direction régionale de la santé du Gouvernorat de Kasserine**, le **Centre de Santé Globale de la Région Toscane** et l'Hôpital Pédiatrique Meyer (**AOU Meyer**); et les associations **Pontes Tunisie**, **Pontes Ricerche e Interventi** et **COSPE Onlus**.

OBJECTIFS

L'action du projet se propose de **renforcer le secteur public de la santé materno-infantile (PMI)**. En renforçant ces structures, l'objectif principal du projet est de promouvoir la santé reproductive et le développement physique et psychosociale de l'enfant, de l'adolescent dans le cadre de la famille, avec une référence particulière aux familles présentes dans les zones à risque ou défavorisées. Dans ce sens, l'action du projet se développera dans les zones des banlieues du Grand Tunis (cité Hlèl à Mellassine) et du Gouvernorat de Kasserine (Délégation de Kasserine Nord), avec l'objectif de soutenir l'action du ministère de la santé tunisien dans la mise en place de sa politique de développement de la santé materno-infantile et en ligne avec son plan d'action stratégique.

LES ACTIVITES

Les actions du projet s'articulent autour de 3 axes intégrés :

I / INTERVENTIONS SUR LES STRUCTURES

Ce premier axe fait référence aux activités de **restructuration/rénovation des structures des PMI**. Par ailleurs, on prévoit de doter les deux centres impliqués dans le projet avec des équipements techniques et des matériaux médico-sanitaires utiles à l'amélioration de leur fonctionnement.

II / ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE

Dans le cadre de l'accord de collaboration entre les deux hôpitaux pédiatriques Meyer et Béchir Hamza, signé le 20 septembre 2016 à Tunis, le projet prévoit des activités formatives et de **recherche qui comprennent la réalisation de sessions formatives pour le personnel médical et paramédical**.

III / INTERVENTIONS SOCIO-SANITAIRE SUR LA COMMUNAUTÉ

Dans le but de mettre en place une intervention intégrée entre service public et société civile, le projet se propose de mettre en œuvre une collaboration entre associations et PMI afin de créer et réaliser des campagnes de sensibilisation et de promotion de la santé maternelle et infantile (suivi prénatal et prévention de l'handicap, promotion de l'allaitement maternel, etc.)



RENFORCEMENT
DE LA PRISE
EN CHARGE DU
COUPLE MÈRE-ENFANT
DANS LES CENTRES DE
PROTECTION
DE LA MÈRE ET
DE L'ENFANT (PMI)

COFINANCE PAR

- › MINISTÈRE DE LA SANTÉ
PUBLIQUE TUNISIEN
- › REGIONE TOSCANA

MIS EN ŒUVRE PAR

- › AOU MEYER
- › HOPITAL D'ENFANTS
BECHIR HAMZA
- › PONTES RICERCA E INTERVENTI
- › PONTES TUNIS
- › COSPE ONLUS
- › CENTRO SALUTE GLOBALE

RESULTATS ATTENDUS

- R1 /** L'aménagement des locaux des centres PMI est amélioré
- R2 /** Les équipements nécessaires sont acquis, installés et fonctionnels
- R3 /** Les capacités techniques du personnel médical et paramédical ont été renforcées à travers des formations spécifiques
- R4 /** Des activités de recherche opérative et appliquée ont été organisées
- R5 /** La participation individuelle, familiale et communautaire a été améliorée à travers des campagnes de sensibilisation et d'information.

IMPACT

Le projet, qui aura une **durée de 12 mois**, aura un **impact sur la qualité de la prise en charge des PMI, et sur les compétences du personnel médical et paramédical des centres impliqués (37 à Mellassine et 16 Kasserine)**. Les usagers de Mellassine et de Kasserine bénéficieront de l'amélioration de la qualité de la prise en charge **(80 000 accès à Mellassine et 70 000 accès à Kasserine)**.